
94% des écoles francophones embarquent avec le programme PassepART

Moins de cinq mois après son lancement par la FCCF, c'est un succès retentissant que connaît PassepART, le nouveau programme national de microfinancement qui convie l'art, la culture et le patrimoine dans les écoles francophones canadiennes en situation linguistique minoritaire.

À l'issue de la clôture des demandes de microsubvention PassepART, le 14 février dernier, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est fière de partager les excellents résultats du programme PassepART. Pour l'année scolaire 2019-2020, 94% des écoles francophones en situation linguistique minoritaire figurent dans les demandes de microfinancement soumises avec succès à la Fédération.

Parmi les 721 écoles visées par le programme, ce sont ainsi 680 écoles qui participeront à une activité artistique, culturelle ou patrimoniale. La FCCF versera 1 083 000 \$ aux 146 organismes sans but lucratif qui offriront ces activités PassepART à plus de 80 000 élèves, de la maternelle à la 12e année, partout au pays.

« Les organismes artistiques et culturels, autant que les écoles, ont proposé des activités enrichissantes, faisant parfois naître de toutes nouvelles collaborations sur le terrain », se réjouit Martin Théberge, président de la FCCF. De la création d'une œuvre multimédia en collaboration avec un artiste professionnel au Yukon, à la participation au Festival du Voyageur au Manitoba, en passant par la préparation d'une chorégraphie de danse en Ontario ou encore une tournée d'ateliers de slam poésie au Nouveau-Brunswick, les écoles ont plébiscité des activités artistiques, culturelles et patrimoniales répondant aux besoins des écoliers, conformément aux curriculums scolaires.

De nouvelles demandes pourront être faites par les organismes admissibles à partir du 1^{er} avril prochain, pour des activités qui se dérouleront au cours de l'année scolaire 2020-2021. En plus de présenter plus en détail le programme, le site www.monpassepart.ca propose une plateforme en ligne sur laquelle les demandeurs peuvent soumettre leurs demandes de microfinancement.

Les organismes sans but lucratif ont la possibilité de recevoir une microsubvention de 1 500 \$ pour offrir des activités aux élèves, par le biais de partenariats avec les établissements scolaires. PassepART accorde une microsubvention par école, par année scolaire, pour un maximum de quatre microsubventions en quatre ans. Lancé en septembre 2019, le programme PassepART est une initiative financée par le gouvernement fédéral qui s'échelonne sur 4 ans, soit jusqu'en 2023.



Depuis plus de 40 ans, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays, elle est aussi fière de conduire le programme national de microfinancement PassepART.

Basée à Ottawa, la Fédération compte 22 membres investis à travers le Canada : treize organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région; sept organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre; un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène; et une alliance de radios communautaires.

- 30 -

Pour plus de renseignements ou demande d'entretien :

Aïda Semlali
Responsable des communications
communications@fccf.ca
613-262-6237